

<b>Nom d'équipe :</b> Frites Sauce			
<p><b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a></p>			
			
1 Justine Perron-Mongeau	2 David Lahaie	3 Florent Perron-Nadeau	4 Samuel Chalifour Francoeur
			
5 Cédric Rochon	6 Michael Lacharité	7 Jonathan Abitbol	8 Justine Pelletier
			
9 Benjamin Leduc	10 Simon Parent	11 Jean-Philippe Rousseau	12 David St-George
			
13 Jeremie Chalifour Francoeur	14 David Bertrand	15	16
			20